

Fédération Anti-nucléaire Bretagne

Objet :

La Fédération Anti-nucléaire Bretagne a pour but de structurer et de pérenniser la dimension régionale du mouvement anti-nucléaire breton, notamment en matière de communication et de reconnaissance politique. Elle a pour but de mutualiser des outils de communication (médias, affiches, tracts, documents,...) sur les thématiques régionales de la lutte anti-nucléaire et sur la base d'une plate-forme commune. Par sa dimension régionale, elle doit permettre une implication renforcée de tout-e-s les militant-e-s par un fonctionnement démocratique de proximité (représentants aux AG mandatés par les groupes adhérents et consensus) et ainsi générer de nouvelles dynamiques et perspectives.

Plateforme :

Arrêt immédiat du nucléaire civil et militaire

Le nucléaire est moralement et socialement inacceptable. Il faut en finir maintenant, avant la catastrophe. L'arrêt immédiat du nucléaire exige : l'arrêt des exportations, l'arrêt des usines de combustible, de l'extraction du plutonium (retraitement),... l'utilisation de tous les moyens de production disponibles, la mise en place d'une politique radicale d'économie de l'énergie électrique, le développement massif et rapide de toutes les sources d'énergie renouvelables.

La Fédération Anti-nucléaire Bretagne se donne notamment pour objectifs :

- Arrêt immédiat de la production d'électricité d'origine nucléaire :
 - passage du gaspillage à la sobriété énergétique,
 - Développement de toutes les énergies renouvelables disponibles,
 - utilisation transitoire des capacités de production des centrales thermiques existantes,
 - abandon de l'électricité pour des usages thermiques comme le chauffage électrique,
 - reconversion des salariés de la production nucléaire dans les emplois nécessaires à la transition énergétique, à l'arrêt des installations nucléaires et à leur surveillance.
- Décentralisation des moyens de production et leur réappropriation par les citoyens.
- Mise en place d'une politique sociale de l'énergie.
- Arrêt des programmes d'enfouissement en grande profondeur des déchets nucléaires et de dissémination des matières radioactives.
- Dénonciation du nucléaire comme solution à l'effet de serre.
- Arrêt immédiat de l'exploitation de l'énergie nucléaire dans le domaine militaire tant pour la propulsion que dans l'armement.
- Arrêt des programmes de recherche et développement de technologie nucléaire civil et militaire.

Cette plateforme n'est pas figée. Elle sera à affiner et développer consensuellement par les groupes et organisations adhérents.

Moyens :

La Fédération sera dotée d'un groupe Communication de 3 personnes (avec suppléants) volontaires pour échanger, valider les communiqués de presse au consensus et porter sa parole sur la base de la plateforme. Ces porte-paroles sont désignés pour un mandat de 2 ans maximum et révocables à tout moment par la Fédération. Des communiqués pourront être proposés par des groupes et validés par le groupe Communication.

La Fédération disposera d'une liste de diffusion FAN-Bretagne permettant aux groupes et organisations de communiquer en interne.

Elle pourra se doter de tout moyen de communication (site web, liste de diffusion publique, affiches, tracts,...) permettant d'informer de ses activités et actions.

Fonctionnement:

Les décisions sont prises en Assemblée Générale des groupes adhérents au consensus, des votes indicatifs pouvant être demandés.

Pour valider l'adhésion des différents groupes, une cotisation annuelle minimale de 15 € sera demandée.

Les groupes et organisations adhérents devront réaffirmer leur adhésion tous les ans.

Tous les membres de la fédération (associations, organisations, partis politiques, individuels) doivent être signataires de la plateforme.

Les partis politiques ne peuvent être qu'observateurs constructifs.

Actions :

Les associations adhérentes n'excluent aucun moyen d'action à l'exception de toute violence aux personnes. Ces actions peuvent être « de masse » (manifestations, concerts,...), médiatiques ou d'interpellation de responsables politiques, économiques,... Des militant-e-s des associations adhérentes mandatés et représentants la Fédération peuvent participer à tout évènement, séminaire, groupe de réflexion,... de son espace géographique. La Fédération Anti-nucléaire Bretagne pourra s'associer à d'autres fédérations régionales, nationales ou internationales pour mener des actions collectives sur la base de la plateforme.

Association /organisation :

Adresse :

.....

Email:

Contact :

Téléphone :

Nom, date et signature :